

PREMIERS PAS AVEC ICONDESK 4.4*

Acceptation des Messages

Vos nouveaux messages sont **automatiquement** acceptés chaque fois que vous ouvrez une session ICONDESK. Ces messages sont copiés dans la Boîte de réception, à partir de laquelle vous pouvez les déplacer vers des dossiers spécifiques. Vous pouvez aussi accepter vos nouveaux messages périodiquement pendant votre session ICONDESK.

Pour accepter des messages pendant la session ICONDESK:
Dans la fenêtre Boîte aux lettres ICONDESK 4.4:

1. Sélectionnez l'option **MESSAGE, ACCEPTER** de la barre de menus.
2. La fenêtre Vue: Acceptés est affichée, OU

La boîte **AUCUN MESSAGE EN ATTENTE** apparaît.

Consultation des Messages

Pour consulter un message unique:

Ouvrez n'importe quel dossier ou la fenêtre Vue: Acceptés.

1. Cliquez deux fois sur le message désiré OU
Cliquez sur le message désiré, puis sélectionnez l'option **FICHIER, CONSULTER**.
2. Lisez votre message. (Cliquez sur le bouton **DÉTAILS** pour afficher la liste complète des destinataires.)
3. **FERMEZ** la fenêtre du message actif en utilisant la Case du menu système.
4. Sortez de la fenêtre de Consultation en utilisant la Case du menu système.

Pour consulter plusieurs messages:

1. Ouvrez n'importe quel dossier ou la fenêtre Vue: Acceptés.
2. Sélectionnez tous les messages que vous désirez consulter en utilisant les conventions Windows (*Ctrl+Clic*, *Maj+Clic*).
3. Cliquez sur le bouton **CONSULT**. OU sélectionnez l'option **FICHIER, CONSULTER**.
(Le premier message apparaît dans une fenêtre et les autres apparaissent sous forme d'icônes au bas de la fenêtre Consultation.)
4. Lisez le premier message, puis cliquez sur le bouton **SUIVANT**.
(Le message suivant apparaît dans la fenêtre et le message précédent devient une icône au bas de l'écran en autant que l'option **OPTIONS**, une fenêtre soit cochée.)
5. Lorsque tous les messages sont lus, sélectionnez l'option **FICHIER, SORTIR**.

*de Initiation à ICONDESK, Version 4.4, Guide d'apprentissage, p. 37-39.

«De nos jours, les biens les plus précieux que possède une entreprise sont incorporels. C'est la matière grise qui est primée, pas les appareils, ni les logiciels.» - Alvin Toffler